

# VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2018 N° 40

22/12/2018 au 04/01/2019

## I. Affaires publiques

### A. Sénat

Marseille : une proposition de loi contre l'habitat insalubre déposée au Sénat – France 3 Provence Alpes Côte d'Azur – 21/12/2018

Le sénateur LR des Bouches-du-Rhône, Bruno Gilles, candidat à la mairie de Marseille a déposé vendredi avec Valérie Boyer, députée des Bouches-du-Rhône, une proposition de loi "visant à améliorer la lutte contre le logement insalubre ou dangereux".

Le tandem de droite explique que cette proposition sera défendue sur les deux fronts, au Sénat et à l'Assemblée nationale. "Le drame de la #ruedAubagne agit comme un révélateur", explique Bruno Gilles sur Twitter. "Que les huit victimes de la rue d'Aubagne ne soient pas mortes pour rien. Je m'y engage. Je suis déterminé, j'irai jusqu'au bout."

Cette proposition de loi est composée de neuf articles. Elle recommande notamment la mise en place d'un "permis de louer" dans les quartiers où l'habitat est fortement dégradé ou d'aggraver les sanctions pour les propriétaires qui ne signalent pas leur location ou ne dispose pas d'un permis de louer.

Elle prévoit également de renforcer "les capacités de contrôle et d'intervention des collectivités territoriales" et d'autoriser "les associations à saisir la justice contre les marchands de sommeil".

Question écrite n° 08373 de M. Christian Cambon (Val-de-Marne - Les Républicains) publiée dans le JO Sénat du 27/12/2018

M. Christian Cambon attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la prolifération et la destruction des nids de frelons asiatiques.

Depuis sa découverte en France en 2004, le frelon asiatique est responsable de dégâts considérables dans les territoires. Il s'attaque aux abeilles, dont on connaît l'importance de leur rôle dans la pollinisation et la diversité de l'écosystème.

Malgré cela, les nids de frelons asiatiques ne sont pas systématiquement détruits en raison de l'absence d'obligation dans les textes. De plus, les habitants confrontés à la présence d'un nid sur leur propriété n'interviennent pas en raison du coût d'une telle opération. Dans le département du Val-de-Marne, les mairies se retrouvent confrontées à la problématique de la prise en charge du coût de la destruction des nids, notamment sur des propriétés privées. Sans précisions sur la prise en charge financière de ces opérations, de nombreux nids resteront présents et aggraveront l'invasion des communes telles que celle de Limeil-Brévannes et beaucoup d'autres dans le Val-de-Marne.

Il le remercie de bien vouloir lui faire savoir comment le Gouvernement entend lutter contre la prolifération de ces espèces exotiques envahissantes (EEE) dans le cadre du premier et du troisième axe définis dans le plan biodiversité du 4 juillet 2018. De plus, il lui demande quelles précisions il peut apporter concernant la prise en charge des destructions de nids de frelons asiatiques.

## II. Médias

### A. Affaires publiques

Pourquoi l'habitat insalubre ne se résorbe pas – Le Monde – 24/12/2018

En Ile-de-France, 157 300 logements du parc privé sont dans un état vétuste alarmant notamment à Paris et en Seine-Saint-Denis.

## VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2018 N° 40

L'effondrement, en novembre, de deux immeubles à Marseille a jeté une lumière crue sur la vétusté de certains bâtiments en France, souvent refuges des populations les plus fragiles. Les chiffres ont de quoi inquiéter : rien qu'en Ile-de-France, on dénombre 157 300 logements potentiellement insalubres, soit 4 % du parc privé de résidences principales, selon l'estimation de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région (IAU-IDF), publiée début décembre.

Paris n'est pas épargnée, avec plus de 61 000 appartements dans ce cas, soit 6,5 % de son parc privé, soit plus qu'à Marseille – 40 000 – bien que la capitale ait mené une politique volontariste : 1 075 immeubles recensés en 2001 ont tous été sortis de l'insalubrité ou du péril dans les dix ans qui ont suivi, ce qui a permis de faire baisser leur nombre global de 10 %. « Nous souhaitions le faire en une mandature, mais avons mis plus de temps que prévu, a témoigné Ian Brossat, adjoint à la maire de Paris chargé du logement, le 12 novembre, lors de la visite d'un immeuble insalubre, dans le 4e arrondissement. Et la tâche n'est pas achevée car nous avons traité les cas les plus voyants, mais l'insalubrité se niche là où on ne la soupçonne pas. »

Le rapport de l'IAU-IDF relève que la dégradation de l'habitat est plus rapide que les efforts fournis pour résorber l'insalubrité. « Au fur et à mesure que nous traitons des immeubles, d'autres surgissent et nous ne parvenons pas à faire reculer vraiment le phénomène », explique Laurent Russier, maire (PCF) de Saint-Denis. « C'est comme essayer d'éteindre un feu de forêt avec un arrosoir », confirme Claude Capillon, maire (LR) de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) qui a dû, le 22 novembre, faire évacuer en vingt-quatre heures la centaine d'occupants de l'ensemble d'immeubles du 21, rue des Deux-Communes, menacé d'écroulement.

### [Survie des abeilles : le cri d'alarme de six députés alsaciens – L'Alsace.fr – 25/12/2018](#)

Dans une tribune publiée dans Le Monde daté des 23-24 décembre, 35 députés Les Républicains font part de leurs inquiétudes pour la survie des abeilles et demandent en conséquence au gouvernement d'agir. Parmi ces signataires, figurent de nombreux députés alsaciens : Jacques Cattin, Laurent Furst, Patrick Hetzel, Jean-Luc Reitzer, Raphaël Schellenberger, Eric Straumann.

Les députés LR notent que "les phénomènes naturels" et "l'activité humaine" "fragilisent les écosystèmes" et "menacent" certaines espèces. La surmortalité des abeilles est donc selon eux "un signal d'alarme". Ils relatent "l'effondrement" des populations d'abeilles en France durant l'hiver 2017-2018 et se font les relais des graves inquiétudes des apiculteurs, lesquels sont 600.000 en France.

Ils avertissent des risques que fait courir cet effondrement sur la productivité agricole et sur la production de miel. Ils pointent du doigt un ensemble de causes et notamment "la multiplication des substances chimiques dans l'environnement", "la présence de parasites", "les effets désastreux des monocultures", "les ravages du frelon asiatique", "l'impact du changement climatique".

### [Habitat insalubre : 30 millions d'euros injectés sur 3 ans – RCI – 28/12/2018](#)

La Région annonce de nouvelles aides pour les personnes éligibles qui ont besoin de rénover leur habitat en état d'insalubrité. Cela devrait aussi, espère la Région, booster le secteur en crise du BTP, notamment celui de l'artisanat.

La rénovation de l'habitat insalubre répond à une problématique chiffrée par l'INSEE qui indique qu'« en Guadeloupe, la part des résidences principales comptant des défauts est supérieure de 19 points à la moyenne nationale ». La Région a annoncé jeudi soir à l'espace régional du Raizet, qu'elle allait débloquer 10 millions d'euros par an pendant trois ans pour pouvoir payer, via des subventions, des travaux chez les plus démunis. Cela existait déjà mais à moindre échelle, et avec plus de services proposés aujourd'hui.

## VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2018 N° 40

[Incendie de Bobigny : "Aucun problème d'insalubrité dans cet immeuble" selon le maire de la ville – France info – 28/12/2018](#)

Stéphane de Paoli, le maire UDI de la ville, a réagi sur France info à l'incendie mortel qui a coûté la vie à trois personnes, dont deux enfants jeudi soir.

L'immeuble qui a pris feu dans la nuit de jeudi 27 décembre à vendredi à Bobigny (Seine-Saint-Denis), causant la mort de trois personnes, n'avait "aucun problème d'insalubrité", a affirmé vendredi 28 décembre sur France info Stéphane de Paoli, le maire UDI de la ville. "C'est un fait remonter aucun problème d'insalubrité", a ajouté l' élu.

[Habitat indigne dans l'Ain : la chasse est ouverte – La Voix de l'Ain.fr](#)

Dans l'Ain, entre 5 000 et 6 000 logements seraient concernés, mais le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne, piloté par la préfecture, n'a reçu que 160 signalements en 2017.

"En France, on estime le nombre de personnes mal logées à deux millions. Dans l'Ain, le nombre de logements défectueux serait de 5 000 à 6 000. Cela concernerait surtout des locataires, mais nous avons aussi des propriétaires ne disposant de moyens suffisants pour entretenir leur bien." Sous-préfet des arrondissements de Gex et Nantua, Benoit Hubert est le référent en matière de lutte contre l'habitat indigne. La semaine dernière, à l'issue de la réunion du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique (PDLHIPE), il a fait le point sur la situation dans l'Ain.

Le drame de la rue d'Aubagne à Marseille a récemment braqué les projecteurs de l'actualité sur un fléau qui, heureusement, semble à peu près épargner le département. "Ce qui s'est passé à Marseille est la situation la plus grave. Dans le 01, sept procédures ont été engagées pour péril ou immeuble menaçant de tomber en ruine en 2017. Précisons que les bâtiments étaient tous inhabités", déclare Benoit Hubert.

[Frelon asiatique : l'agglomération Lisieux-Normandie demande à l'État d'agir – Actu.fr](#)

Dans une motion, les élus de la communauté d'agglomération Lisieux-Normandie demandent à l'Etat de mettre en place un plan national de lutte contre les frelons asiatiques.

La croissance exponentielle des nids de frelons asiatiques dans le sud pays d'Auge inquiète les élus de l'agglomération Lisieux-Normandie. Ils ont rédigé une motion dans laquelle ils demandent à l'État de « prendre la mesure de la catastrophe qui se profile ».

« L'État doit décider, comme il en a la capacité, de passer à un programme de lutte obligatoire et de faire passer le frelon asiatique en espèce nuisible de première catégorie et d'affecter les moyens financiers correspondant à cette propagation », a expliqué Xavier Charles, délégué de Montreuil-en-Auge.

Actuellement, c'est une « lutte collective » qui s'applique. Problème : elle repose sur la liberté, et donc la non obligation, pour les communes et les particuliers de déclarer les nids repérés, dans le but de déclencher leur destruction.

En 2018, environ 3000 nids ont été détruits dans le Calvados par la Fredon, l'organisme chargé de leur destruction. « Même s'ils sont les bienvenus, ces moyens sont notoirement insuffisants pour lutter efficacement contre ce fléau » estiment les élus de l'agglomération, dans leur motion, avant d'ajouter : « Seul un plan de lutte national organisé et financé par les services de l'État permettrait sinon d'éradiquer cette propagation, mais au moins de la contenir à l'état actuel ».

### B. Nuisibles

[La coccinelle asiatique prend ses aises en Corse – Corse Matin – 21/12/2018](#)

On connaissait le frelon asiatique, le moustique-tigre, la fourmi d'Argentine, voici maintenant la coccinelle asiatique. Détectée en Corse en 2009 dans des champs d'agrumes par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon), Harmonia axyridis semble avoir proliféré cette année : "De nombreux essaims ont été observés dans les maisons ou derrière les volets

## VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2018 N° 40

dans le Centre Corse en novembre 2018", d'après un courrier adressé par l'entomologiste Hervé Guyot à l'association U Levante.

### [Les buis de Vaux-le-Vicomte en voie d'extinction – Le Monde – 22/12/2018](#)

Le Nôtre ne reconnaît pas son parc. Au château, une chenille a ravagé les arbustes qui en dessinent les motifs. Parmi les causes, des hivers trop doux qui favorisent la prolifération de la pyrale du buis, un papillon venu d'Asie.

C'est comme si un précieux tapis turc avait brûlé sur une partie et changé de couleur sur l'autre. Devant le château de Vaux-le-Vicomte, en Seine-et-Marne, les deux célèbres étendues de broderies de buis, dites Parterre des boulingrins, ont triste mine ce jour d'hiver. Sur le petit morceau qui semble grillé ne subsistent que des branches grises et rabougries, sans aucune feuille.

La chenille de la pyrale a frappé. Autour, les arbustes survivants ont pris des teintes orangées, victimes de champignons. En mars, il ne restera plus rien de ce parterre réinterprété par Achille Duchêne en 1923, à partir de l'œuvre de Le Nôtre qui, au XVIIe siècle, créa ici le premier jardin à la française. Tous les buis seront arrachés. Propriétaire de ce domaine visité par 300 000 personnes chaque année, la famille de Vogüé espère que les recherches scientifiques lui permettront de trouver une solution d'ici à cinq ans. En attendant, une œuvre d'art éphémère remplacera le piteux tapis.

### [Frelons asiatiques. La commune met la main à la poche pour les détruire – Le Télégramme – 30/12/2018](#)

Hervé Rouault, maire, a indiqué que la mairie de Bringolo ainsi que le secrétariat du Leff Armor communauté recevaient de plus en plus de demandes de participation pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

« À ce jour, le Leff Armor communauté n'envisage pas de participer à la destruction de ces nids : la charge financière revient donc entièrement aux personnes qui ont un nid sur leur propriété », a-t-il d'abord été mentionné lors du dernier conseil municipal.

Toutefois, après en avoir discuté avec ses collègues élus, Hervé Rouault a proposé « que la commune prenne en charge une partie des frais actuellement supportés par les particuliers ».

Le conseil municipal a donc décidé « de participer aux frais de destruction exclusive des nids de frelons asiatiques, à hauteur de 40 € ». Il précise que le règlement se fera sur présentation de la facture annotée « payée » et limite la prise en charge à une destruction par an et par famille ou par particulier.

### [Frelon asiatique. Le maire de Saint-Pierre-lès-Elbeuf interpelle le Département – Actu.fr – 31/12/2018](#)

Patrice Désanglois, le maire de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, est monté au créneau au mois de décembre contre les frelons asiatiques. Dans un courrier directement adressé au président du département, Pascal Martin, il critique le processus de destruction des nids.

« Les services du SDIS n'interviennent plus sur demande des particuliers, hors danger imminent et pour des lieux précis. Il reste que ces nids, de plus en plus nombreux, posent de sérieux problèmes à la population obligée de faire appel à une société spécialisée et leur destruction constituant souvent une lourde dépense, notamment quand ces nids se trouvent à une hauteur conséquente », présente-t-il.

### [Y a-t-il une recrudescence des punaises de lit en France - Libération – 01/01/2019](#)

Autorités publiques comme entreprises du secteur notent que les infestations « de maisons » ou « d'hôtels » sont en augmentation.

...

En plus des particuliers, plusieurs établissements qui accueillent du public ont été récemment touchés. Ce qui a conduit à une exposition médiatique des punaises plus importante que d'habitude. Exemples ? Le 14 novembre dernier, le cinéma MK2, situé quai de Loire dans le 19e arrondissement de Paris, a dû fermer une de ses salles pour une désinsectisation, comme le rapporte BFMTV. Mardi 10 décembre,

## VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2018 N° 40

ce sont onze écoles marseillaises qui ont dû être traitées par la ville à la suite de protestations des parents d'élèves liées à une infestation de punaises de lit, comme le rapportait Europe 1.

Mais peut-on parler de recrudescence ? Et peut-on quantifier le phénomène ? En juin 2017, 200 000 lieux étaient infectés en France, d'après les données de la CS3D, la Chambre syndicale désinfection, désinsectisation et dératisation (CS3D), qui « réunit les principaux acteurs de l'hygiène antiparasitaire », cités par Le Parisien. « La situation devient aujourd'hui alarmante. Il faudrait faire plus de prévention pour réduire leur présence », indique à Checknews son porte-parole Stéphane Bras. Courantes jusqu'aux années 50, les punaises de lit avaient quasiment disparu depuis. « Et ce, grâce aux produits très agressifs utilisés à l'époque et interdits aujourd'hui, estime-t-il. Mais elles ont pu revenir en développant une résistance aux insecticides actuels et à la faveur de la démocratisation des voyages à l'étranger. »

Aujourd'hui, les professionnels de la désinsectisation indiquent recevoir quatre appels par jour pour chasser ces nuisibles, contre un par semaine il y a cinq ans. En comptabilisant leurs interventions, la CS3D estime qu'entre 2014 et 2016, elles ont augmenté de 165 %, avec 180 000 sites traités en 2016. Et notent une hausse de 45 % des interventions entre l'été 2016 et l'été 2017...

### [Frelon asiatique. En forte augmentation – Le Télégramme – 02/01/2019](#)

Ennemi des apiculteurs, le frelon asiatique, repéré à Gourin en 2014, a vu son expansion croître rapidement dans la commune au fil des ans. Malgré l'augmentation du piégeage, ses colonies sont toujours plus nombreuses, en particulier en 2018.

Apparu en France dans le Lot-et-Garonne, en 2004, le frelon asiatique a été signalé dans le Morbihan en 2010. Son aire de répartition couvre aujourd'hui une bonne partie de la France, l'Est étant toutefois plus ou moins épargné.

À Gourin, c'est en 2014 qu'il a été vu la première fois ; quatre nids avaient alors été repérés. L'année suivante, le nombre de nids détruits était multiplié par plus de six, avec 26 signalements. En 2016, l'effectif du frelon asiatique avait encore presque doublé, la commune faisant appel aux destructeurs de cet hyménoptère, à 43 reprises. Par contre, en 2017, les signalements étaient en forte diminution : 28 nids avaient été anéantis. L'an passé, pas moins de 72 nids ont été signalés, entre le 11 mai et le 26 novembre. Répartis dans toute la commune, ils se trouvaient en particulier dans la partie nord et dans les secteurs de Tronjoly, Chateaubriand et Saint-Philibert.